

Contrat AMAP saison 34

Type	Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Objet	Livraison de légumes certifiés issus de l'agriculture biologique

Producteur	La Ferme du Soleil GAEC Les Brillats Rue de la Levée des Dons, 44700 ORVAULT	Sébastien Le Provost as.leprovost@free.fr / 06 61 81 63 48
Groupe de consommateurs	AMAP de la Manu quelque part place de la Manufacture 44000 NANTES	Site internet : http://amapdelamanu.fr Liste de discussion ou de diffusion : voir page d'accueil sur le site
Coordinateur	Marie-Emmeline Olympie dite MEO	legumes@amapdelamanu.fr 06 83 30 64 89 me contacter par mail ou sms si besoin

Période	Saison Automne Hiver 2024-2025
Distributions	Le mercredi du 16/10/2024 au 18/12/2024 puis du 08/01/2025 au 02/04/2025 inclus Pas de livraison les 25/12/2024 et 01/01/2025 puis le 19 Février 2025 vacances scolaires pour Nantes Soit 22 livraisons : 16/10 - 23/10 - 30/10 - 06/11 - 13/11 - 20/11 - 27/11 - 04/12 - 11/12 - 18/12 Pour 2025 08/01 - 15/01 - 22/01 - 29/01 - 05/02 - 12/02 - 26/02 - 05/03 - 12/03 - 19/03 - 26/03 - 02/04

Permanences	Le mercredi de 18 h à 20 h en temps normal Présence au local de place de la Manu : <ul style="list-style-type: none">• 1 producteur• des adhérents prévus sur le planning des permanences pour :<ul style="list-style-type: none">o aider au déchargement des marchandises et à l'installation (tables, bâches, balances) de 18 h à 18 h 15o assurer le lien avec le producteur ;o faire émarger les adhérents et accueillir les nouveaux ou remplaçants ;o aider au rechargement du véhicule et rangement de 19 h 30 à 20 h. et au nettoyage des lieux.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Engagements du producteur

Je, soussigné **Sébastien Le Provost, Anthony Cariolet, Philippe Hénaut**, producteurs :

- m'engage à fournir chaque semaine un panier comportant au moins 4 variétés de légumes cultivés par nos soins ;
 - m'engage à être présent aux distributions hebdomadaires pendant toute la durée de la permanence ;
 - m'engage à accueillir les adhérents sur mon exploitation au moins une fois pendant la saison ;
- adhère aux principes de la Charte des AMAP.

Engagements du consommateur

Je, soussigné (e)

Nom*

Prénom : *

Adresse *:

Email * :

Tel* :

* : *information obligatoire*

- m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche ;
- reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte et accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai la juste part de la récolte de la saison ;
- m'engage à venir prendre mon panier chaque semaine prévue ou à le faire récupérer par une personne de mon choix (en cas d'oubli, mon panier ne sera ni remplacé ni remboursé) ;
- confie un numéro où je peux être joint pendant les distributions dans l'hypothèse où j'ometts de m'y présenter ou de m'y faire représenter ;
- **m'engage à assurer, dans la mesure du possible, au moins une permanence mutualisée par saison,**
à aider à la mise en place si j'arrive tôt ou au rangement si j'arrive tard ou en cas de besoin,
à assurer mon remplacement en cas d'empêchement de dernière minute ;
et je m'inscris sur la liste des permanences lors de la signature du présent contrat.
- adhère aux principes de la Charte des AMAP.

Dates prévisionnelles d'encaissement des chèques :

- Dès que possible pour le premier chèque, puis autour du 30 Novembre et vers début Février pour les autres chèques

plages données à titre indicatif

Echéancier :		Petit : 11,50 €	Moyen : 16,70 €	Grand : 23 €	Tres Grand : 31 €
22	1 chèque *	253 €	367,4 €	506 €	682 €
	2 chèques	126,5 + 123,5	183,7 + 183,7	253 + 253	341 + 341
	3 chèques	92 + (80,5 * 2)	133,6 + (116,9 * 2)	184 + (161 * 2)	248 + (217 * 2)

(*) Recommandé si possible afin de prépayer les récoltes. **Les montants en gras représentent la valeur totale du panier et il faut cocher toutes les cases utiles***

Je règle en datant mes chèques à la **date de signature du contrat** et mis à l'ordre de : **GAEC Les Brillats.**

Fait à Nantes, le

Le producteur		Le consommateur :	
---------------	--	-------------------	--

A remplir par vous

Mettre le nom à inscrire sur la feuille d'émargement et si coloc les noms, telephones et adresses mails de chacun

Nom/Prénom	
Taille Panier *:	P M G TG
Email :	
Tel :	

* : *Rayer les lettres ne correspondant pas à votre taille de panier*